



Modifications grille horaire francophone

Adaptation du PER

Sommaire



- Contexte
- Modifications de la grille horaire
- Renforcement du domaine médias, informatique et technologies de l'information et de la communication (MITIC)
- Diminution du nombre de rapports d'évaluation
- Diminution du volume de devoirs à domicile

2

Contexte



- Introduction LP21 août 2018
- Adaptation PER
- Élimination d'écarts difficilement justifiables entre les deux parties du canton
- Actualisation de la place de l'informatique
- Préparer "l'après école", soutenir individuellement en introduisant dès la 9^e des leçons d'approfondissements et prolongements individuels (API)

Modifications de la grille horaire

Renforcement MITIC :

- Introduction d'une leçon de MITIC en 8^e, avec réduction en contrepartie de la dotation en français d'une leçon
- Passage de 0.5 leçon à 1 leçon entière de MITIC en 9^e
- Ajout d'une leçon en 10^e et 11^e

8-9^e : 01.08.2019

10^e : 01.08.2020

11^e : 01.08.2021



Modifications de la grille horaire

Renforcement de la préparation aux différentes filières du secondaire 2 :



- Ajout de leçons d'approfondissements et prolongements individuels (API) en français, mathématiques et allemand, selon les choix et les priorités des élèves (Conversion de la leçon similaire qui existait déjà en 10^e et 11^e)

9^e : 01.08.2019

10-11^e : 01.08.2020

Modifications de la grille horaire

Renforcement des possibilités d'enseignement facultatif dès le 01.08.2019:



- Passage à 2 leçons pouvant être suivies en enseignement facultatif en 3-4^e (anciennement 1 leçon possible)
- Passage à 3 leçons pouvant être suivies en enseignement facultatif en 5-6^e (anciennement 1 leçon possible)
- Possibilité pour les écoles d'offrir une discipline «choix de l'école» en 3-4-5-6^e (anciennement seulement pour 7-8^e)
Ex : yoga – théâtre – poterie ...etc

Evaluation : Nouvelle situation

Réduction du nombre de rapports formels d'évaluation

- Cycle 1 et 2 dès le 01.08.2019
Premier rapport en fin de 4^e, puis un rapport à chaque fois en fin de 6-7-8^e
- Cycle 3 : Annualisation des rapports d'évaluation
(actuellement semestriels)
9^e : 01.08.2020 10^e : 01.08.2021
11^e : 01.08.2022



Evaluation : Nouvelle situation

Renforcement des entretiens de bilan avec les parents :



- Entretien de bilan **obligatoire** en milieu de chaque année scolaire
- Utilisation d'une fiche cantonale d'entretien harmonisée (la même fiche pour toutes les écoles du canton)

1^{re} -11^e : dès le 01.08.2019

Diminution du nombre de rapports

- Cycles 1 & 2

01.08.2019

- Un rapport annuel en 4H, 6H, 7H et 8H uniquement

- Cycle 3

9H : 01.08.2020 / 10H : 01.08.2021 / 11H : 01.08.2022

- Rapports annualisés (vs. semestriels actuellement)
- Possibilité de monter de niveau durant l'année scolaire

- Cycles 1, 2 & 3

- Entretien avec les parents obligatoire en milieu d'année



Evaluation : Nouvelle situation



Cycle 1				Cycle 2				Cycle 3		
1H	2H	3H	4H	5H	6H	7H	8H	9H	10H	11H

Entretien avec les parents



Rapports d'évaluation



Décisions d'orientation/promotion



Diminution du volume de devoirs à domicile dès le 01.08.2019

- 3H et 4H : 30 minutes par semaine max. avec répétitions
(anciennement : 3-4H : de 1h à 1,5 par semaine)



- • 5H-8H : 45 minutes par semaine max. avec répétitions ¹¹
(anciennement : 5-6H : de 1,5 h à 2h & 7-8H : de 3 h à 4h par semaine)
- 9H-11H : 90 minutes par semaine max. avec répétitions
(anciennement : 9-11H : pas dépasser les 4h par semaine)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**AVANT, LES ENFANTS
ALLAIENT À L'ÉCOLE
AVEC UNE POMME.**



1974



2015

**AUJOURD'HUI, RIEN
N'A CHANGÉ, SAUF
LE PRIX DE LA POMME.**





Stève Blaesi

Chef de la section francophone et suppléant du chef d'office de l'OECO

steve.blaesi@erz.be.ch

+41 31 636 16 57

831946 / 4810.400.101.03/18